LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE

07-2026-09-21- 00005 du 21 septembre 2026

Les niveaux de restriction

• **CRISE** pour **toutes les ressources** des bassins du **Doux** & de l'Eyrieux ET toutes les communes alimentées par le Rhône situées sur ces bassins (cf. carte).

Ressources en eau concernées

Passage d'un niveau de resctriction à un autre lorsque le débit est :
• 5j consécutifs en-dessous d'un seuil
• 10 j consécutifs au-dessus d'un seuil

• Le réseau d'eau potable
• Les sources, forages, captages
• Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents, sauf Eyrieux aval*
• Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, retenues collinaires à remplissage uniquement pluvial et avec déconnexion estivale

*Cas particulier de la rivière Eyrieux à l'aval du barrage des Collanges : destockage destiné **UNIQUEMENT A UN USAGE PROFESSIONNEL AGRICOLE ET NON AUX PARTICULIERS**

LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR : particuliers, collectivités, ASA domestiques

	CRISE
Prélèvement direct en rivière	INTERDIT retirés les crépines, tuyaux, pompes... du cours d'eau ET des berges
Pelouse, rond point, espace vert, jardin d'agément	INTERDIT sauf arbres/arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis
Jardin potager	INTERDIT de 9h à 20h Autorisé de 20h à 9h si réserve d'eau ou arrosoir & gouttes à gouttes sur AEP
Espace sportif	INTERDIT
SPA & Piscine privée (unifamiliale)	INTERDIT
Piscine publique/privée collective (plurifamiliales)	INTERDIT 1er remplissage Autorisé mise à niveau, pédiluve et pataugeoire pour impératif sanitaire
Jeu d'eau	INTERDIT sauf si eau recyclée ou pour des raisons de santé publique
Lavage voirie, toiture, façade...	INTERDIT sauf impératifs sanitaires et sécuritaires
Lavage des voitures	INTERDIT sauf impératif sanitaire
Canal, plan d'eau, béalière	INTERDIT y compris les potagers arrosés par des canaux
Fontaine à circuit ouvert	INTERDIT

Bassins versants de l'Eyrieux, Turzon, Embroye, Mialan & petits affluents du Rhône

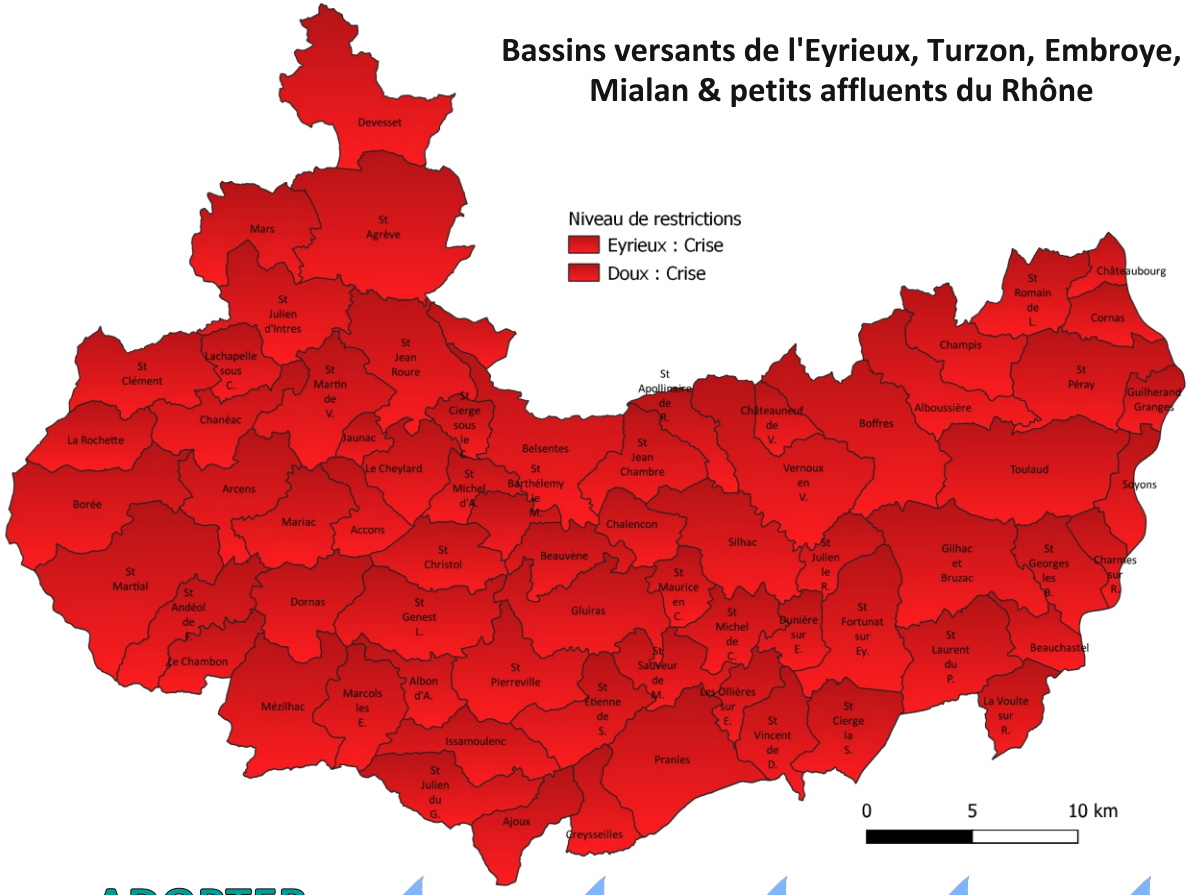

ADOPTER LES BONS GESTES